

ATELIERS SANS FRONTIERES

73 rue du Moulin Bateau

94380 BONNEUIL SUR MARNE

SIRET 448432559 00046

APE/NAF 9609Z

ATELIERS
SANS FRONTIERES

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/01/19 au 31/01/19

Palement le 31/01/19 par Virement

Conv. coll. N°3016 ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

N° Séc.Soc. 1810599312104 26

Ancienneté 0 an(s) et 4 mois

Emploi Logisticien_ne

Qualification

Département AA401 ADMIN Sal prod Ouvrier

Catégorie OUVRIER

Matricule 799

Date d'entrée 01/10/18

Date d'ancienneté 01/10/18

Niveau

Coef.

Horaire 104,0000

M KABAMBA Mukadi Erick

54 rue Gustave Eiffel

C5053/18

94000 CRETEIL

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur	Date	Cgés payés	Autres absences
				Gain	Retenue				
Salaire mensuel	24,00	10,03		1043,12			01/01/19		
Absence Congés Payés					240,72		02/01/19		
Indemnité de congés payés				240,72			03/01/19		
TOTAL BRUT				1043,12			04/01/19		
SANTE							05/01/19		
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		1043,12			0,00	73,02	06/01/19		
Complémentaire Santé		1043,12	0,600		6,26	9,39	07/01/19		
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1043,12			0,00	15,65	08/01/19		
RETRAITE							09/01/19	7,00	
Sécurité Sociale plafonnée		1043,12	6,900		71,98	89,19	10/01/19		
Sécurité Sociale déplafonnée		1043,12	0,400		4,17	19,82	11/01/19		
Complémentaire Tranche 1		1043,12	4,010		41,83	62,70	12/01/19		
FAMILLE		1043,12			0,00	35,99	13/01/19		
ASSURANCE CHOMAGE		1043,12			0,00	43,81	14/01/19		
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1043,12			0,00	65,58	15/01/19		
		9,39			0,00	0,75	16/01/19		
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1034,26	6,800		70,33	0,00	17/01/19		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1034,26	2,900		29,99	0,00	18/01/19		
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR						-339,43	19/01/19		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					224,56	76,47	20/01/19		
Prélèvement à la source		848,55	0,000		0,00		21/01/19		
							22/01/19		
							23/01/19		
							24/01/19		
							25/01/19		
							26/01/19		
							27/01/19		
							28/01/19		
							29/01/19	7,00	
							30/01/19	7,00	
							31/01/19	3,00	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

818,56

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

15,28

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source						848,55	0,00	0,00
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période	1043,12	224,56	76,47	0,00	848,55	104,00	0,00	818,56
Année	1043,12	224,56	76,47	0,00	848,55	104,00	0,00	258,07
Compteurs	Pris	Restant	Acquis	Dates de congés				
Congés payés	4,00	-4,00	8,332	Du	09/01/19	Au	09/01/19	Total versé par l'employeur
RTT	0,00	0,00	0,00	Du	29/01/19	Au	31/01/19	1119,59
RCR en Hrs	0,00	0,00	0,00	Du		Au		

© Sage

ATELIERS SANS FRONTIERES

73 rue du Moulin Bateau

94380 BONNEUIL SUR MARNE

SIRET 448432559 00046

APE/NAF 9609Z



BULLETIN DE PAIE

Période du 01/12/18 au 31/12/18

Palement le 31/12/18 par Virement

Conv. coll. N°3016 ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

N° Séc.Soc. 1810599312104 26

Ancienneté 0 an(s) et 3 mois

Emploi Logisticien_ne

Qualification

Département AA401 ADMIN Sal prod Ouvrier

Catégorie OUVRIER

Matricule 799

Date d'entrée 01/10/18

Date d'ancienneté 01/10/18

Niveau

Coef.

Horaire 104.0000

M KABAMBA Mukadi Erick

54 rue Gustave Eiffel

C5053/18

94000 CRETEIL

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur	Date	Cgés payés	Autres absences
				Gain	Retenue				
Salaire mensuel				1027.52			01/12/18		
TOTAL BRUT				1027.52			02/12/18		
SANTE							03/12/18		
Complémentaire Santé		1027.52	0.600		6.17	9.25	04/12/18		
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1027.52			0.00	15.41	05/12/18		
RETRAITE							06/12/18		
Sécurité Sociale plafonnée		1027.52	6.900		70.90	0.00	07/12/18		
Sécurité Sociale déplafonnée		1027.52	0.400		4.11	0.00	08/12/18		
Complémentaire Tranche 1		1027.52	3.900		40.07	60.11	09/12/18		
FAMILLE							10/12/18		
ASSURANCE CHOMAGE		1027.52			0.00	0.00	11/12/18		
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1027.52			0.00	43.15	12/12/18		
		9.25			0.00	49.79	13/12/18		
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1018.79	6.800		69.28	0.00	14/12/18		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1018.79	2.900		29.55	0.00	15/12/18		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					220.08	178.45	16/12/18		
Prélèvement à la source		836.99	0.000		0.00		17/12/18		
							18/12/18		
							19/12/18		
							20/12/18		
							21/12/18		
							22/12/18		
							23/12/18		
							24/12/18		
							25/12/18		
							26/12/18		
							27/12/18		
							28/12/18		
							29/12/18		
							30/12/18		
							31/12/18		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU (Montant réellement perçu)

807.44

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

15.05

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant	
Impôt sur le revenu prélevé à la source						836.99	0.00	0.00	
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net Imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Simulation du net à payer après PAS	
Période	1027.52	220.08	178.45	0.00	836.99	104.00	0.00	807.44	
Année	3082.56	660.24	535.35	0.00	2510.97	312.00	0.00	Allègement des cotisations employeur 0.00	
Compteurs		Pris	Restant	Acquis	Total versé par l'employeur 1205.97				
Congés payés		0.00	0.00	6.249	Dates de congés Du Au				
RTT		0.00	0.00	0.00	Du Au				
					Du Au				

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

ATELIERS SANS FRONTIERES

73 rue du Moulin Bateau

94380 BONNEUIL SUR MARNE

SIRET 448432559 00046

APE/NAF 9609Z



BULLETIN DE PAIE

Période du 01/11/18 au 30/11/18
 Paiement le 30/11/18 par Virement

Conv. coll. N°3016 ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

N° Séc.Soc. 1810599312104 26
 Ancienneté 0 an(s) et 2 mois
 Emploi Logisticien_ne
 Qualification
 Département AA401 ADMIN Sal prod Ouvrier
 Catégorie OUVRIER

Matricule 799
 Date d'entrée 01/10/18
 Date d'ancienneté 01/10/18
 Niveau
 Coef.
 Horaire 104,0000

M KABAMBA Mukadi Erick

54 rue Gustave Eiffel
 C5053/18
 94000 CRETEIL

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur	Date	Cgés payés	Autres absences
				Gain	Retenue				
Salaire mensuel				1027,52			01/11/18		
TOTAL BRUT				1027,52			02/11/18		
SANTE							03/11/18		
Complémentaire Santé		1027,52	0,600		6,17	9,25	04/11/18		
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1027,52			0,00	15,41	05/11/18		
RETRAITE							06/11/18		
Sécurité Sociale plafonnée		1027,52	6,900		70,90	0,00	07/11/18		
Sécurité Sociale déplafonnée		1027,52	0,400		4,11	0,00	08/11/18		
Complémentaire Tranche 1		1027,52	3,900		40,07	60,11	09/11/18		
FAMILLE					0,00	0,00	10/11/18		
ASSURANCE CHOMAGE		1027,52			0,00	43,15	11/11/18		
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1027,52			0,00	49,79	12/11/18		
		9,25			0,00	0,74	13/11/18		
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1018,79	6,800		69,28	0,00	14/11/18		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1018,79	2,900		29,55	0,00	15/11/18		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					220,08	178,45	16/11/18		
Prélèvement à la source		836,99	0,000		0,00		17/11/18		
							18/11/18		
							19/11/18		
							20/11/18		
							21/11/18		
							22/11/18		
							23/11/18		
							24/11/18		
							25/11/18		
							26/11/18		
							27/11/18		
							28/11/18		
							29/11/18		
							30/11/18		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU (Montant réellement perçu)

807,44

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

15,05

Impôt sur le revenu		Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source		836,99	0,00	0,00

Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires
Période	1027,52	220,08	178,45	0,00	836,99	104,00	0,00
Année	2055,04	440,16	356,90	0,00	1673,98	208,00	0,00

Compteurs	Pris	Restant	Acquis
Congés payés	0,00	0,00	4,166
RTT	0,00	0,00	0,00

Dates de congés	
Du	Au
Du	Au
Du	Au

Simulation du net à payer après PAS	
	807,44
Allègement des cotisations employeur	
	0,00
Total versé par l'employeur	
	1205,97

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.